

Hélène de Comarmond réélue maire de Cachan

(<https://ville-cachan.fr/actualites/helene-de-comarmond-reelue-maire-de-cachan/>)

Réuni ce samedi 21 mars 2026 à l'hôtel de ville, le conseil municipal d'installation a marqué l'ouverture du nouveau mandat municipal. Hélène de Comarmond a été réélue maire de Cachan et une équipe de 14 adjoints a été constituée.

À l'issue du premier tour des élections municipales, la liste « Cachan en commun », conduite par Hélène de Comarmond, a été élue avec 64,39 % des suffrages. Le conseil d'installation s'est tenu ce samedi 21 mars, en présence des élus et de nombreux habitants venus assister à ce moment important de la vie démocratique locale.

Les 39 conseillers municipaux (33 élus pour la liste « Cachan en commun », 4 pour la liste « Cachan sûre, propre, écologique et dynamique ! » et 2 pour la liste « En avant Cachan ») ont procédé à l'élection du maire à bulletin secret.

Hélène de Comarmond a été réélue à la majorité absolue. Dans son discours, elle a salué la confiance exprimée par les habitants et fixé le cap du nouveau mandat :

« Le message adressé par les habitants est clair : il appelle à poursuivre et amplifier l'action engagée. Cette confiance nous engage à être à la hauteur, à rester fidèles à la parole donnée et à agir avec exigence. Je serai la maire de toutes les Cachanaises et de tous les Cachanais. Dans une période marquée par les incertitudes, nous ferons le choix du rassemblement et de la solidarité, avec une ambition forte : faire de Cachan une ville plus participative, plus écologique et plus solidaire. »

La maire a également rappelé l'importance d'une démocratie locale vivante, fondée sur l'écoute, le dialogue et l'implication des citoyens dans les décisions municipales.

Une équipe tournée vers l'action

Le conseil municipal a fixé à 14 le nombre d'adjoints à la maire, constituant une [équipe engagée et en partie renouvelée](#) pour conduire l'action municipale. La

Charte de l'élu local a également été lue, rappelant les principes déontologiques qui encadrent l'exercice du mandat.

Ce conseil municipal d'installation marque le début d'un nouveau mandat tourné vers l'action, avec la volonté de répondre concrètement aux attentes des habitants et de poursuivre le développement de la ville.

Revivez en vidéo le conseil d'installation du 21 mars 2026.